

La Roche-sur-Yon, le 20 novembre 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le conseil municipal du 24 novembre à suivre en ligne

**Compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire et conformément à l'ordonnance gouvernementale visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales tout en respectant les règles de distanciation sociale, la prochaine réunion du conseil municipal du 24 novembre sera organisée à distance, sous forme de visioconférence. Pour en garantir le caractère public, les débats seront accessibles par retransmission directe sur [www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)**

L'épidémie de Covid-19 a conduit le Gouvernement à adapter les règles institutionnelles pour assurer la continuité du fonctionnement des collectivités territoriales. Ainsi, l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 prévoit la possibilité de réunir le conseil municipal et le conseil communautaire par visioconférence. Les débats feront l'objet d'une transcription écrite et donc d'un procès-verbal. Pour les scrutins publics, il sera procédé par appel nominal pour chaque délibération présentée.

#### Ordre du jour du conseil municipal du mardi 24 novembre 2020 (18h)

- 1- Fond d'urgence tempête Alex-Don au profit de la Métropole Nice-Côte d'azur
- 2- Fonds de soutien Covid – Attribution d'aides exceptionnelles
- 3- Marchés publics de travaux, fournitures ou services – autorisation de signature d'un avenant
- 4- Conception, impression, diffusion du magazine mutualisé Roche+ et régie publicitaire – groupement de commandes et autorisations de signature des marchés
- 5- Souscription d'un contrat d'assurance risques numériques – constitution d'un groupement de commande
- 6- Travaux de restauration de l'Eglise Saint-Louis – autorisation de signature des marchés – demande de subventions
- 7- Fournitures de produits laitiers et ovoproduits – convention groupement de commande
- 8- Concession de services pour la gestion d'une fourrière automobile
- 9- Requalification d'une friche urbaine rue Ramon – convention de maîtrise foncière avec l'établissement public foncier départemental
- 10- Convention relative à un aménagement de voirie sur le domaine public départemental en agglomération – route départementale 2- les Terres-Noires
- 11- Convention de servitude au profit de Enedis – Moulin du Fougere
- 12- Renouvellement urbain de l'ancien site Saint-Louis technique – mise en place d'une taxe d'aménagement majorée
- 13- Requalification du quartier des Halles et de la centralité commerciale du Bourg s/la Roche – convention d'indemnisations avec les commerçants
- 14- Quartier des Halles : aides à la rénovation des devantures commerciales et façades
- 15- Aménagement d'une continuité douce en site propre Lycée Nature – Le Bourg s/la Roche – demande de fonds de concours et subventions
- 16- Opération « le Carré Foch » - signature d'une convention action foncière avec l'établissement public foncier de la Vendée.

Questions du groupe « Engageons-nous pour La Roche-sur-Yon ! » concernant les travaux sur le site du Château du Plessis et concernant l'actualité liée au Covid-19.

---

#### CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 17 11 33 39 – [karine.durquety@larochesuryon.fr](mailto:karine.durquety@larochesuryon.fr)  
SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – [malvina.sirisawat@larochesuryon.fr](mailto:malvina.sirisawat@larochesuryon.fr)

[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)